

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 avril 2022

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VILLAGE D'AYER'S CLIFF
TENUE LUNDI LE 11 AVRIL 2022 À 19 H
SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE SIMON ROY**

Le conseil de la Municipalité siège en séance ordinaire ce 11 avril 2022 en présentiel et à laquelle, la population est invitée à y participer.

Sont présents les conseillères et conseillers, France Coulombe, Michael Crook, Peter McHarg, Caroline Paul, Patrick Proulx et Nancy Vanasse, formant quorum conformément au Code Municipal.

Assiste également à la séance, Madame Abelle L'Écuyer-Legault, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire Simon Roy ouvre la séance à 19 h 05.

Il souhaite la bienvenue aux conseillers

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. COMPTES PAYABLES**
- 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 28 MARS 2022**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**
 - Suivi Hydro-Québec
 - Suivi entente déplacement des infrastructures municipales sur le site du Ripplecove
 - Suivi entretien du chemin des Hauts-du-Lac
 - Suivi problématique rue Scott
 - Suivi mise en place d'un comité consultatif en environnement (CCE)
- 7. RAPPORT DES CORRESPONDANCES**
 - 7.1 Dépôt du rapport des correspondances
- 8. RAPPORT DU MAIRE/MRC**
- 9. RAPPORT DES COMITÉS**
 - 9.1 Régie incendie de Memphrémagog Est
 - 9.1.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2022
 - 9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
 - 9.2.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2022
 - 9.3 M.R.C.
 - 9.3.1 Désignation des préposés à l'émission des certificats d'usagers
 - 9.4 Régie du Parc Massawippi

**REGULAR SITTING OF THE MUNICIPAL
COUNCIL OF THE VILLAGE OF AYER'S CLIFF
HELD ON MONDAY, APRIL 11TH, 2022
AT 7:00 P.M. UNDER THE PRESIDENCY OF
MAYOR SIMON ROY**

The Council of the Municipality sits in regular session on April 11th, 2022 held in person and to which the public is invited to participate.

Present are the Councillors, France Coulombe, Michael Crook, Peter McHarg, Caroline Paul, Patrick Proulx and Nancy Vanasse, forming a quorum in accordance with the Municipal Code.

Also attending the meeting, Ms. Abelle L'Écuyer-Legault, Director General and Secretary-treasurer.

1. CALL THE MEETING TO ORDER

Mayor Simon Roy calls the meeting to order at 7:05 p.m.

He welcomes the Councillors

AGENDA

- 1. CALL THE MEETING TO ORDER**
- 2. ADOPTION OF THE AGENDA**
- 3. ACCOUNTS PAYABLE**
- 4. ADOPTION OF THE MINUTES OF THE MEETING OF MARCH 7 AND 28, 2022**
- 5. QUESTION PERIOD**
- 6. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES**
 - Follow-up Hydro-Quebec
 - Follow-up agreement to relocate municipal infrastructures on the Ripplecove site
 - Maintenance of the Hauts-du-Lac road
 - Follow-up Scott street problem
 - Follow-up establishment of an Environmental Advisory committee(CCE)
- 7. CORRESPONDENCE REPORTS**
 - 7.1 Filing of correspondence report
- 8. MAYOR'S REPORT/MRC**
- 9. COMMITTEE REPORTS**
 - 9.1 Régie Incendie de Memphrémagog Est
 - 9.1.1 Tabling of the minutes of the meeting held, March 21st, 2022
 - 9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (garbage dump)
 - 9.2.1 Tabling of the minutes of the meeting held, on March 9th, 2022
 - 9.3 M.R.C.
 - 9.3.1. Designation of the attendants issuing the user certificates
 - 9.4 Régie du Parc Massawippi

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire
Initiales du directeur général

<p>9.4.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022</p> <p>10. SÉCURITÉ PUBLIQUE</p> <p>10.1 Contribution annuelle Croix Rouge canadienne – Services aux sinistrés</p> <p>10.2 Nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux – Municipalité d'Ayer's Cliff</p> <p>11. FINANCES, ADMINISTRATION, COMMUNICATIONS ET INFRASTRUCTURES</p> <p>11.1 Adoption du règlement 2022-04 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux</p> <p>11.2 Préposé à l'entretien de la voirie et des parcs – poste journalier saisonnier</p> <p>11.3 Révision de l'offre de services 2022 – Symbiose marketing</p> <p>11.4 Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec (CMQ) portant sur la transmission des rapports financiers</p> <p>11.5 Mandat – Bilan d'économie d'eau potable 2021</p> <p>11.6 Addenda – Contrat station pompage no.9</p> <p>12. LOISIRS, CULTURE, BÉNÉVOLES</p> <p>12.1 Renouvellement - Adhésion 2022-2023 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie</p> <p>12.2 Bibliothèque - Frais d'adhésion au réseau Biblio</p> <p>12.3 Descentes à bateau à la plage pour les résidents en 2022</p> <p>12.4 Prix Hommage Aînés</p> <p>13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME</p> <p>Aucun sujet.</p> <p>14. VOIES PUBLIQUES ET CIRCULATION</p> <p>Aucun sujet.</p> <p>15. ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE DE MILIEU</p> <p>15.1 Adoption du Règlement no 2022-06 modifiant le règlement concernant l'utilisation de l'eau potable no. 2012-06</p> <p>15.2 Désignation de personnes en vertu de l'entente conclue entre la municipalité et la MRC Memphrémagog concernant la gestion des cours d'eau;</p> <p>16. URBANISME</p> <p>16.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 8 mars 2022</p>	<p>9.4.1 Tabling of the minutes of the meeting held, on March 16th, 2022</p> <p>10. PUBLIC SECURITY</p> <p>10.1 Annual Contribution to Canadian Red Cross – Disaster Services</p> <p>10.2 Nomination of nautical patrol officers as municipal Inspectors – Municipality of Ayer's Cliff</p> <p>11. FINANCE, ADMINISTRATION, COMMUNICATIONS AND INFRASTRUCTURE</p> <p>11.1 Adoption of by-law 2022-04 concerning the Code of Ethics and Professional Conduct for municipal employees</p> <p>11.2 Road and Parks Maintenance Worker - Daily Seasonal Position</p> <p>11.3 Revision of the service offering 2022 – Symbiose marketing</p> <p>11.4 Tabling of the Commission Municipal du Québec (CMQ) compliance audit report on the transmission of financial reports</p> <p>11.5 Mandate – Drinking water savings report</p> <p>11.6 Addendum – Pumping station no.9 contract</p> <p>12. LEISURE, CULTURE, VOLUNTEERS</p> <p>12.1 Renewal - Membership 2022-2023 to Conseil Sport Loisir de l'Estrie</p> <p>12.2 Library – Membership fees for the library network (réseau Biblio)</p> <p>12.3 Boat launch at the beach for residents in 2022</p> <p>12.4 Elder Tribute Award</p> <p>13. ECONOMIC, COMMUNITY AND TOURISM DEVELOPMENT</p> <p>No subject.</p> <p>14. PUBLIC ROADS AND TRAFFIC</p> <p>No subject.</p> <p>15. ENVIRONMENT, ENVIRONMENTAL HYGIENE</p> <p>15.1 Adoption of By-Law no. 2022-06 amending By-law no. 2012-06 concerning the use of drinking water</p> <p>15.2 Designation of persons under the agreement between the municipality and the Memphremagog RCM concerning the management of waterways;</p> <p>16. URBAN PLANNING</p> <p>16.1 Tabling of the CCU minutes held on March 8th 2022</p>
--	---

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 avril 2022

<p>16.1.1 Matricules 1904-52-7624 et 1904-51-8191, lots 4 665 142 et 4664 929, 1087, 1095 et 1097 rue Main, Zone COM-3, demande validation architecturale afin d'implanter un agrandissement qui liera le bâtiment du 1087 rue Main et le bâtiment du 1095-1097 rue Main.</p> <p>16.2 Amendements aux règlements d'urbanisme</p> <p>16.2.1 Adoption du règlement no 2022-05 amendant le règlement 2009-09 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)</p> <p>16.2.2 Avis de motion – Projet de règlement no. 2022-07 modifiant le règlement de permis et certificats no. 2009-07</p> <p>16.3 Dépôt du rapport des permis et certificats du mois de mars 2022</p> <p>17. AFFAIRES NOUVELLES</p> <p>18. VARIA</p> <p>19. AJOURNEMENT – CLÔTURE</p>	<p>16.1.1 Registration numbers 1904-52-7624 and 1904-51-8191, lots: 4 665 142 and 4664 929, 1087, 1095 and 1097 Main Street, Zone COM-3, request for architectural validation for an addition that will link the building at 1087 Main Street and the building at 1095-1097 Main Street.</p> <p>16.2 Amendments to the town planning regulations</p> <p>16.2.1 Adoption of by-law no. 2022-05 amending By-law 2009-09 concerning site planning and Architectural Integration programs (PIIA)</p> <p>16.2.2 Notice of motion – Draft By-law 2002-07 amending the Permits and Certificates By-law no. 2009-07</p> <p>16.3 Tabling of the Permit and Certificate report of March 2022</p> <p>17. NEW BUSINESS</p> <p>18. VARIA</p> <p>19. ADJOURNMENT - CLOSING</p>
<p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>RÉS. : 2022-072</p> <p>Il est proposé par la conseillère Nancy Vanasse Appuyé par le conseiller Peter McHarg</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.</p> <p>Adoptée</p> <p>3. COMPTES PAYABLES</p> <p>RÉS. : 2022-073</p> <p>ATTENDU QUE la direction générale a remis la liste des comptes à payer (chèques du 1er mars 2022 au 31 mars 2022) et les déboursés directs (paies, remises gouvernementales, fonds de pension et assurances collectives) pour le mois de mars 2022;</p> <p>Il est proposé par le conseiller Michael Crook Appuyé par le conseiller Caroline Paul</p> <p>D'ADOPTER la liste des comptes à payer et des déboursés pour la période du mois de mars 2022, telle que soumise et sommairement décrite ci-après :</p> <p>Fonds d'administration</p> <p>242 227,91 \$ pour les comptes à payer et 39 619,03 \$ pour les déboursés directs</p> <p>ET d'autoriser la direction générale à acquitter les comptes susmentionnés.</p> <p>Adoptée</p> <p>4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 28 MARS 2022</p> <p>RÉS. : 2022-074</p> <p>ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu la</p>	<p>2. ADOPTION OF THE AGENDA</p> <p>RES. : 2022-072</p> <p>It is moved by Councillor Nancy Vanasse Seconded by Councillor Peter McHarg</p> <p>THAT the agenda be adopted as presented.</p> <p>Adopted</p> <p>3. ACCOUNTS PAYABLE</p> <p>RES. : 2022-073</p> <p>WHEREAS the general management has given the list of accounts payable (cheques from March 1st, 2022 to March 31st, 2022) and direct payments (pays, government remittances, pension funds and group insurance), for the month of March 2022;</p> <p>It is moved by Councillor Michael Crook Seconded by Councillor Caroline Paul</p> <p>TO ADOPT the list of accounts payable and disbursements for the period of March 2022, as submitted and briefly described below:</p> <p>Administration Funds</p> <p>\$ 242 227,91 for accounts payable and \$ 39 619,03 for direct payments</p> <p>AND to authorize the general management to pay the above-mentioned accounts.</p> <p>Adopted</p> <p>4. ADOPTION OF THE MINUTES OF THE MEETING OF MARCH 7th AND 28th, 2022</p> <p>RES. : 2022-074</p> <p>WHEREAS all members of Council have received a</p>

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022 et la copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2022 et qu'ils sont d'accord avec son contenu;

Il est proposé par la conseillère Caroline Paul
Appuyé par la conseillère France Coulombe

QUE les procès-verbaux des séances tenues le 7 et 28 mars 2022 soient adoptés, tel que présenté.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue au préalable par courriel.

La liste suivante de questions/réponses, représente un résumé des interactions intervenues lors de l'assemblée publique et ne sont pas une représentation textuelle des échanges. Les réponses détaillées aux questions se trouvent dans l'enregistrement de la séance sur le site internet de la Municipalité, dans la section *Permis et Administration*, sous l'onglet *Procès verbaux & Ordres du jour*.

Q1 : Il y a une mention dans un procès-verbal antérieur concernant l'augmentation du niveau de l'eau du Lac, est-ce que quelque chose sera fait à ce sujet ?

R1 : C'est la Régie du Parc qui est en charge de barrage. Nous suivrons les recommandations des experts à ce sujet car nous n'avons personne à la Régie ayant l'expertise permettant de déterminer les manœuvres à faire.

Q2 : La problématique que l'on observe concernant le niveau de l'eau et l'érosion des berges est liée notamment au trafic sur le lac et aux bateaux qui causent énormément de vague sur les berges ce qui crée de l'érosion. La prochaine étape serait possiblement de réglementer la taille des embarcations.

R2 : Actuellement la raison principale justifiant que l'on refuse de modifier le niveau de l'eau est en raison des habitats de reproductions des poissons qui se situent notamment dans les rivières, lesquelles seraient grandement affectées par ces modifications. Dans tous les cas, ce sont les experts qui prendront les décisions, pas nous. Nous nous baserons sur les recommandations des experts du gouvernement.

Q3 : Concernant la rue Ripple Cove, on constate que le chemin est très endommagé principalement par les camions lourds qui se dirigent sur le chantier de l'auberge Ripplecove. Les citoyens doivent subir les inconvénients d'une route endommagée pendant que le promoteur nie toute responsabilité et prétend que ce sont les taxes des citoyens qui doivent payer ça. Qu'est-ce que le conseil a l'intention de faire avec cette situation ?

R3 : Il est difficile de faire un lien causal, mais encore plus d'attribuer une responsabilité en lien avec l'utilisation des routes au propriétaire du Ripplecove. Tant que les routes sont utilisées conformément aux règlements et lois en vigueur, nous ne pouvons pas faire de reproches à certains utilisateurs de la route. Nous effectuerons des vérifications quant aux possibilités qui s'offrent à nous.

Q4 : Pourquoi La valeur foncière de l'Auberge Ripplecove n'apparaît pas au rôle d'évaluation en ligne?

R4 : Des permis de construction ont récemment été fermés et font l'objet d'évaluation de la part de la firme JP Cadrin, qui sont les évaluateurs mandatés par la municipalité. Il arrive que les informations soient indisponibles pendant qu'elles sont mises à jour. Nous savons qu'un évaluateur s'est déplacé sur les lieux au courant des dernières semaines, donc nous nous

copy of the minutes of the regular meeting of March 7th, 2022 and a copy of the minutes of the special meeting of March 28th, 2022 and that they are in agreement with their content;

It is proposed by Councillor Caroline Paul
Seconded by Councillor France Coulombe

THAT the minutes of the meetings held on March 7th and 28th, 2022 be adopted as presented.

Adopted

5. QUESTION PERIOD

No questions were received in advance by email.

The following list of questions and answers represents a summary of the interactions that took place at the public meeting and are not a verbatim representation of the exchanges. Detailed answers to the questions can be found in the recording of the meeting on the Municipality's website, in the *Permits and Administration* section, under the *Minutes & Agendas* tab.

Q1: There is a mention in a previous minute about the increase of the water level of the Lake, will anything be done about this?

A1: It is the *Régie du Parc* that is in charge of the dam. We will follow the recommendations of the experts on this subject because we have no one at the *Régie* with the expertise to determine the maneuvers to be made.

Q2: The problem we are seeing with the water level and shoreline erosion is related to the traffic on the lake and the boats that cause a lot of waves on the shoreline which creates erosion. The next step could be to regulate the size of boats.

A2: Currently the main reason for not changing the water level is because of the fish breeding habitat in the rivers, which would be greatly affected by these changes. In any case, the experts will make the decisions, not us. We will rely on the recommendations of government experts.

Q3: Concerning Ripple Cove Street, we notice that the road is very damaged mainly by the heavy trucks which go to the construction site of the Ripplecove Inn. The citizens have to suffer the inconvenience of a damaged road while the promoter denies any responsibility and claims that it is the citizens' taxes that have to pay for it. What does council intend to do with this situation?

A3: It is difficult to make a causal link, but even more difficult to assign responsibility for the use of the roads to the owner of Ripplecove. As long as the roads are being used in accordance with existing regulations and laws, we cannot fault certain road users. We will check on the possibilities.

Q4: Why is the property value of the Ripplecove Inn not on the online assessment roll?

A4: Building permits have recently been closed and are being reviewed by JP Cadrin, who are the Municipality's mandated evaluators. Sometimes the information is unavailable while it is being updated. We know that an evaluator has been on site in the last few weeks, so we expect the situation to be restored in the

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

attendons à ce que la situation se rétablisse dans les semaines à venir.

Q5 : Nous avons des inquiétudes quant aux travaux fait au Ripplecove, notamment en lien avec des changements de directions qu'ils ont l'intention de faire sur la rue.

R5 : Aucun permis n'a été émis à cet effet. Dans tous les cas, toutes modifications de direction sur le chemin public ne sont pas aux choix des promoteurs. Pour le chemin privé, il s'agit de situation qui devront être discuté entre les propriétaires utilisateurs bénéficiant de droit d'accès et le propriétaire du chemin. La municipalité n'est pas en charge de la signalisation sur les chemins privés.

Q6 : La police est passée sur la rue Clough un dimanche matin pendant la messe. Durant la semaine, surtout pendant l'été, la circulation et la vitesse des véhicules est très élevé. Serait-il possible de demander une présence policière plus accru pendant des périodes plus sensibles, soit pendant la semaine et ajouter des panneaux de signalisation concernant la vitesse.

R6 : La police doit couvrir un territoire très grand desservant plusieurs municipalités. Ils ne peuvent pas être présent chaque jour et quand ils seront présents ce ne sera pas pour donner des contraventions, mais plutôt pour sensibiliser la population. L'installation d'un PAVA a souvent peu d'impact sur les habitudes de conduites. Nous allons surveiller la situation et contacter les ressources adéquates.

Q7 : L'été, les véhicules passent par la rue Clough afin d'éviter la Main. Nous avons ainsi beaucoup plus de circulation et de cas de vitesse élevée. Serait-il possible de prendre des mesures pour régler cette problématique ?

R7 : Nous serons plus attentifs à cette situation, notamment en considération de l'installation d'arrêts toutes directions au coin des routes 141 et 208 (Main et Tyler). Nous verrons l'impact de cette installation dans quelques mois et pourront en rediscuter.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

- **Suivi Hydro-Québec** : Suivant nos nombreuses demandes, une patrouille de la ligne a été faite, laquelle a révélé une anomalie technique, soit deux conducteurs qui entrait facilement en contact lors de grand vent causant ainsi un défaut de phase qui faisait sauter le disjoncteur. À la mi-février des monteurs de lignes ont corrigé l'anomalie.

Des anomalies moins urgentes qui touchait des secteurs plus restreints ont également été répertorié et des ordres de travaux ont été émis. L'élagage cyclique préventif a également été devancée à l'année 2023.

- **Suivi entente déplacement des infrastructures municipales sur le site du Ripplecove** : Nous avons reçu un projet d'entente de nos conseillers juridiques et procédons actuellement à son analyse.

- **Suivi entretien du chemin des Hauts-du-Lac** : Nous avons rencontré le responsable du dossier auprès de la firme d'ingénieur EXP et étudions actuellement les possibilités quant aux travaux correctifs à apporter à court terme afin de corriger la situation.

- **Suivi problématique rue Scott** : Nous tentons actuellement de trouver une solution immédiate pour le problème de sécurité et évaluons les options pour une correction à court-moyen terme de l'absence

coming weeks.

Q5: We have concerns about the work being done at Ripplecove, particularly in relation to the changes in direction they intend to make on the street.

A5: No permit has been issued for this. In any case, any changes in direction on the public road are not at the discretion of the developers. For the private road, it is a situation that will have to be discussed between the owner benefiting from access rights and the owner of the road. The Municipality is not responsible for signage on private roads.

Q6: The police passed by on Clough Street on a Sunday morning during mass. During the week, especially during the summer, traffic and vehicle speeds are very high. Would it be possible to ask for a greater police presence during more sensitive periods, during the week, and to add signs concerning speeding.

A6: The police must cover a very large territory serving several municipalities. They cannot be present every day and when they are present it will not be to give tickets, but rather to sensitize the population. The installation of a PAVA often has little impact on driving habits. We will monitor the situation and contact the appropriate resources.

Q7: In the summer, vehicles drive down Clough Street to avoid Main street. We have a lot more traffic and high speed incidents. Is there anything that can be done to address this issue?

A7: We will be paying more attention to this situation, especially in consideration of the installation of all-way stops at the corner of Route 141 and 208 (Main and Tyler). We will see the impact of this installation in a few months and can discuss it again.

6. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES

- **Follow-up Hydro-Quebec** : Following our numerous requests, a check of the line was done, which revealed a technical anomaly, that is two conductors that easily came into contact during high winds causing a phase fault that blew the circuit breaker. In mid-February, linemen corrected the anomaly.

Less urgent anomalies affecting smaller areas were also identified and work orders were issued. The cyclical preventive trimming has also been forwarded to the year 2023.

- **Follow-up agreement to relocate municipal infrastructure on the Ripplecove site** : We have received a draft agreement from our legal counsel and are in the process of reviewing it.

- **Maintenance of the Hauts-du-Lac road** : We have met with the person in charge of the file at the engineering firm EXP and are currently studying the possibilities of corrective work to be done in the short term in order to correct the situation.

- **Follow-up Scott street problem** : We are currently trying to find an immediate solution to the safety issue and are evaluating options for a short- to medium-term fix for the lack of a heavy

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

d'emplacement de virage pour les véhicules lourds.

-
- **Suivi mise en place d'un comité consultatif en environnement (CCE) :** Un appel de candidature sera lancé sous peu visant à reformer le comité consultatif en environnement sous une formule plus structurée visant à obtenir leur recommandation concernant des projets concrets. Les citoyens intéressés sont invités à communiquer avec la directrice générale.

7. RAPPORT DES CORRESPONDANCES

Dépôt du rapport des correspondances par le directeur général. Tous les membres du conseil ont reçu copie des correspondances, lesquelles seront traitées selon leurs instructions.

Mention spéciale aux remerciements reçues par la municipalité par l'association Epilepsie-Estrie pour sa participation lors de la journée de sensibilisation et de soutien aux personnes atteintes d'épilepsie le 26 mars 2022 à laquelle ont également participé nos écoles.

Félicitation également à l'équipe qui a organisé le Bingo virtuel pour les aînés. Ce fût une activité grandement apprécié.

7.1 Demande de partenariat Rodéo édition 2022

RÉS. : 2022-075

ATTENDU QU'aura lieu cet été, une édition 2022 du rodéo avec une formule complète et sécuritaire;

ATTENDU la demande de partenariat auprès de la Municipalité pour un l'adhésion au volet argent du programme de partenariat;

ATTENDU QUE la municipalité bénéficiera d'une visibilité notamment aux niveau des articles promotionnels, des médias et sur le site internet de l'évènement, le tout conformément aux documents reçus ;

Il est proposé par le maire Simon Roy
Appuyé par la conseillère France Coulombe

QUE la municipalité participe au plan de partenariat du Rodéo d'Ayer's Cliff édition 2022, volet Argent, comme l'an dernier.

Adoptée

8. RAPPORT DU MAIRE/MRC

Retour sur les objectifs du conseil municipal pour les six (6) prochains mois, tel qu'énoncé à l'assemblée ordinaire du 10 janvier 2022 :

- **Restructuration des employés** *Ça avance bien. Trois personnes ont quitté, deux personnes ont été embauchés. On constate l'avancement des dossiers et la satisfaction du personnel. L'échelle salariale a été revue afin d'ajuster les salaires des employés en place afin de conserver nos employés.*
- **État des infrastructures de la municipalité**
L'inspection du réseau d'égout est prévu pour cet été. Nous souhaitons également effectuer des tests de pression sur le réseau d'aqueduc. Pour les stations de pompage, nous poursuivrons la démarche entamée visant à remplacer les pompes désuètes les plus problématiques à court terme.

vehicle turnaround location.

- **Follow-up establishment of an Environmental Advisory committee (CCE):** A call for applications will be issued shortly to re-form the Environmental Advisory Committee in a more structured format to obtain their recommendation on concrete projects. Interested citizens are invited to contact the General Director.

7. CORRESPONDENCE REPORTS

Tabling of correspondence report by the General Director. All members of Council have received a copy of the correspondence which will be dealt with as per their instructions.

Special mention to the thanks received by the Municipality by the association Epilepsie-Estrie for its participation in the awareness and support day for people with epilepsy on March 26th, 2022 in which our schools also participated.

Congratulations also to the team that organized the Virtual Bingo for seniors. It was a much appreciated activity.

7.1 Rodeo Ayer's Cliff 2021 Partnership Application

RES.: 2022-075

WHEREAS, this summer, a 2022 edition of the rodeo with a complete and safe formula will be held;

WHEREAS a partnership with the Municipality was requested for the silver plan of the partnership proposition;

WHEREAS the Municipality will benefit from a visibility notably on the promotional articles, the media and on the website of the event, the whole in accordance with the documents received;

It is proposed by Mayor Simon Roy
Seconded by Councillor France Coulombe

THAT the municipality participates in the partnership plan of the Ayer's Cliff Rodeo 2022 edition, silver plan, as last year.

Adopted

8. MAYOR'S REPORT/MRC

A review of the municipal Council's goals for the next six (6) months, as stated at the January 10th, 2022 regular meeting:

- **Restructuring of employees :** *It's going well. Three people have left, two people have been hired. We see the progress of the files and the satisfaction of the personnel. The salary scale has been reviewed to adjust the salaries of existing employees in order to retain our employees.*
- **State of the Municipality's infrastructures:**
The inspection of the sewer system is scheduled for this summer. We also wish to perform pressure tests on the water system. For the pumping stations, we will continue the process begun to replace the most problematic obsolete pumps in the short term.

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

- **Planification stratégique :** *L'objectif est de connaître la vision à long terme de la municipalité quant au profil démographique recherchée. Nous mettrons en place les infrastructures et projets conséquents afin d'atteindre le profil recherché. Nous souhaitons consulter la population à court terme. Le processus suivra diverses étapes étalées sur environ 1 an. D'ici quelques semaines il y aura des avis à ce sujet invitant les personnes intéressées à s'impliquer.*

9. RAPPORT DES COMITÉS

9.1 Régie incendie de Memphrémagog Est

9.1.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2022

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la réunion tenue le 21 mars 2022.

9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

9.2.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2022

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la réunion tenue le 9 mars 2022.

9.2.2 Résolution pour nommer un délégué et un substitut membre du conseil pour Ayer's Cliff

RÉS. : 2022-076

ATTENDU QUE la charte de la Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook prévoit la nomination d'un délégué et d'un substitut membre du conseil municipal de la Municipalité;

Il est proposé par la conseillère Nancy Vanasse
Appuyé par le conseiller Patrick Proulx

QUE madame Caroline Paul soit nommé déléguée et que monsieur Simon Roy soit nommé substitut membre du conseil municipal pour la Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

Adoptée

9.3 M.R.C.

9.3.1. Comité sécurité publique

Le maire informe la population et les conseillers des discussions et décisions prises sur le comité de sécurité publique de la MRC Memphrémagog.

9.3.2. Désignation des préposés à l'émission des certificats d'usagers

RÉS. : 2022-077

ATTENDU QUE le Règlement no. 2015-06 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes prévoit la nomination de préposés;

ATTENDU QUE la Municipalité doit nommer, par résolution, ses préposés à l'émission des certificats d'usagers;

Il est proposé par le conseiller Peter McHarg
Appuyé par la conseillère Caroline Paul

- **Strategic planning :** *The objective is to know the long term vision of the Municipality regarding the demographic profile sought. We will put in place the infrastructures and consequent projects in order to reach the desired profile. We wish to consult the population in the short term. The process will follow various stages spread out over approximately 1 year. Within the next few weeks, there will be notices inviting interested people to get involved.*

9. COMMITTEE REPORTS

9.1 Régie incendie de Memphrémagog Est

9.1.1 Tabling of the minutes of the meeting held, March 21st, 2022

All Council members received a copy of the minutes of the meeting on March 21st, 2022.

9.2 Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (garbage dump)

9.2.1 Minutes of the meeting held March 9th 2022

All Council members received a copy of the minutes of the meeting on March 9th, 2022.

9.2.2 Resolution to appoint a delegate and a substitute Council member for Ayer's Cliff

RES.: 2022-076

WHEREAS the charter of the *Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook* provides for the appointment of a delegate and a substitute member of the municipal Council of the Municipality;

It is proposed by the Councillor Nancy Vanasse
Seconded by the Councillor Patrick Proulx

THAT Miss. Caroline Paul be appointed delegate and that Mr. Simon Roy be appointed substitute member of the municipal Council for the Régie de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

Adopted

9.3 M.R.C.

9.3.1. Public Security committee

The Mayor informs the population and the Councillors of the discussions and decisions taken on the Public Security committee of the MRC Memphremagog.

9.3.2. Designation of the attendant issuing the user certificates

RÉS. : 2022-077

WHEREAS The 2015-06 Nuances Regulations 2015-06 to prevent infestation of Zebra mussels and other invasive exotic species provides for the appointment of attendants;

WHEREAS the Municipality must appoint, by resolution, its agents to issue user certificates;

It is proposed by Councillor Peter McHarg
Seconded by Councillor Caroline Paul

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

QUE Diane Brus, Nicole Fauteux, Josiane Hudon, Éline Leblanc et Abelle L'Écuyer-Legault soient nommés à titre de préposés à l'émission des certificats d'usagers.

Adoptée

9.4 Régie du Parc Massawippi

9.4.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la réunion tenue le 16 mars 2022.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 Contribution annuelle Croix Rouge canadienne – Services aux sinistrés

RÉS. : 2022-078

ATTENDU QUE la municipalité et la Croix Rouge canadienne du Québec, ont signé une lettre d'entente pour la prestation des services aux sinistrés pour la période de 2020 à 2023;

Il est proposé par le conseiller Peter McHarg
Appuyé par le conseiller Michael Crook

D'ACCEPTER le paiement d'une contribution annuelle à la Croix-Rouge canadienne du Québec pour la période s'étalant d'avril 2022 à mars 2023 au montant de 201,11\$.

Adoptée

10.2 Nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux – Municipalité d'Ayer's Cliff

RÉS. : 2022-079

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog et la municipalité d'Ayer's Cliff ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Massawippi;

ATTENDU QUE les patrouilleurs nautiques, Mélodie Dugrenier, Paige Lavoie, Anthony Jolin, Orland Trujillo, Maxime Champoux et Arnaud Fontaine sont embauchés pour la saison 2022 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Massawippi;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
 - *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
 - *Règlement sur les petits bâtiments*
 - *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*
 - *Règlement sur les bouées privées*
 - *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*

ATTENDU QUE chacune des municipalités riveraines doit

THAT Diane Brus, Nicole Fauteux, Josiane Hudon, Éline Leblanc and Abelle L'Écuyer-Legault be appointed as attendants for issuing user certificates.

Adopted

9.4 Régie du Parc Massawippi

9.4.1 Tabling of the minutes of the meeting held, on March 16th, 2022

All Council members received a copy of the minutes of the meeting on March 16th, 2022.

10. PUBLIC SECURITY

10.1 Annual Contribution to Canadian Red Cross – Disaster Services

RÉS. : 2022-078

WHEREAS the Municipality and the Canadian Red Cross of Quebec, have signed a letter of agreement for the provision of disaster services for the period 2020 to 2023;

It is proposed by Peter McHarg
Seconded by Councillor Michael Crook

TO ACCEPT the payment of an annual contribution to the Canadian Red Cross of Quebec for the period from April 2022 to March 2023 in the amount of \$201.11.

Adopted

10.2 Nomination of nautical patrol officers as municipal Inspectors – Municipality of Ayer's Cliff

RÉS. : 2022-079

WHEREAS the MRC Memphremagog and the Municipality of Ayer's Cliff have agreed on an intermunicipal agreement regarding the water patrol on Lake Massawippi ;

WHEREAS the water patrollers, Mélodie Dugrenier, Paige Lavoie, Anthony Jolin, Orland Trujillo, Maxime Champoux and Arnaud Fontaine are hired for the 2022 season to ensure:

- the application of the delegation of jurisdiction agreements and the service agreements with the MRC of Memphremagog on Lake Massawippi
- the application of regulations enacted in accordance with the *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- the application of the following regulations, among others and not limited to, the following regulations, namely:
 - Vessel Operation Restriction Regulations*
 - Small Vessel Regulations*
 - Regulation respecting the competence of operators of pleasure craft*
 - Regulations on private buoys*
 - By-law concerning nuisances and aimed at preventing the infestation of zebra mussels and other invasive alien species*

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

Il est proposé par la conseillère France Coulombe
Appuyé par le conseiller Patrick Proulx

ET RÉSOLU :

QUE les patrouilleurs nautiques, Mélodie Dugrenier, Paige Lavoie, Anthony Jolin, Orland Trujillo, Maxime Champoux et Arnaud Fontaine, soient nommés inspecteurs municipaux aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2022.

Adoptée

**11. FINANCES, ADMINISTRATION,
COMMUNICATIONS ET INFRASTRUCTURES**

**11.1 Adoption du règlement 2022-04 concernant le Code
d'éthique et de déontologie des employés
municipaux**

RÉS. : 2022-080

ATTENDU QUE la Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives (LQ, 2021, c. 31), entrée en vigueur, le 5 novembre 2021 prévoit des modifications à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale devant être intégrées au Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité du village d'Ayer's Cliff;

ATTENDU QU'il y a lieu, en conséquence, d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés révisé;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la LEDMM, pour l'adoption d'un tel code révisé, ont été respectées;

ATTENDU QUE la Municipalité adhère explicitement aux valeurs en matière d'éthique et aux règles déontologiques prévues à la LEDMM ainsi que dans le présent Code;

ATTENDU QUE l'éthique et la déontologie en matière municipale sont essentielles afin de maintenir le lien de confiance entre la Municipalité et les citoyens;

ATTENDU QUE ce Code vise à identifier, prévenir et éviter les situations de conflit d'intérêts;

ATTENDU QU'avis de motion et présentation d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du 7 mars 2022;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de modifier l'actuel Code d'éthique et de déontologie afin d'y introduire notamment les exceptions prévues par le législateur à l'article 305 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont favorables à son adoption, tel qu'il a été présenté à la séance ordinaire du 7 mars 2022;

Il est proposé par la conseillère Caroline Paul
Appuyé par la conseillère Nancy Vanasse

QUE le Règlement 2022-04 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux soit adopté, tel que présenté.

WHEREAS each of the waterfront municipalities shall appoint the water patrol officers as municipal Inspectors, by resolution, for the purpose of enforcing the above-noted by-laws;

It is proposed by France Coulombe
Seconded by Councillor Patrick Proulx

AND RESOLVED:

THAT the water patrollers, Mélodie Dugrenier, Paige Lavoie, Anthony Jolin, Orland Trujillo, Maxime Champoux and Arnaud Fontaine, be appointed municipal inspectors for the purpose of enforcing the above-mentioned by-laws, for the period of May 1st to October 31st, 2022.

Adopted

**11. FINANCE, ADMINISTRATION,
COMMUNICATION AND
INFRASTRUCTURE**

**11.1 Adoption of by-law 2022-04 concerning the
Code of Ethics and Professional Conduct for
municipal employees**

RES. : 2022-080

WHEREAS, the Act to amend the Act respecting elections and referendums in municipalities, the Act respecting ethics and good conduct in municipal matters and various legislative provisions (SQ, 2021, c. 31 which came into force on November 5, 2021, provides for amendments to the *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* that must be integrated into the Code of ethics and professional conduct for employees of the Municipality of the Village of Ayer's Cliff ;

WHEREAS it is therefore necessary to adopt a revised code of ethics and professional conduct for employees;

WHEREAS the formalities provided for in the LEDMM, for the adoption of such a revised code, have been respected;

WHEREAS the Municipality explicitly adheres to the ethical values and rules of conduct set forth in the LEDMM and in this Code ;

WHEREAS ethics and deontology in municipal matters are essential to maintain the bond of trust between the Municipality and its citizens

WHEREAS this Code aims to identify, prevent and avoid situations of conflict of interest

WHEREAS a notice of motion and presentation of a draft by-law was given at the regular meeting of March 7th, 2022

WHEREAS municipal Council deems it appropriate to amend the current Code of Ethics and Professional Conduct in order to introduce the exceptions provided for by the legislator in section 305 of the *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ;

WHEREAS the members of Council are in favour of its adoption, as presented at the regular meeting of March 7th, 2022;

It is proposed by Councillor Caroline Paul
Seconded by Councillor Nancy Vanasse

THAT By-law 2022-04 concerning the Code of Ethics and Professional Conduct for municipal employees be

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

Adoptée

11.2 Préposé à l'entretien de la voirie et des parcs – poste journalier saisonnier

RÉS. : 2022-081

ATTENDU l'appel à candidature publiée le 21 mars 2022 afin de combler trois (3) postes de préposé(e) à l'entretien de la voirie et des parcs;

ATTENDU l'examen des candidatures déposées et les entrevues des candidats sélectionnés;

ATTENDU QUE seulement 2 des 3 postes ont été comblés ;

Il est proposé par le conseiller Michael Crook
Appuyé par le conseiller Peter McHarg

ET RÉSOLU d'embaucher M. Allen McGoven, Mme Sydney Crawford aux postes de préposé à l'entretien de la voirie et des parcs, selon les termes et conditions établies à leur contrat de travail respectifs, tel que présentés.

La directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail.

Adoptée

11.3 Révision de l'offre de services 2022 – Symbiose marketing

RÉS. : 2022-082

ATTENDU la résolution 2022-05 renouvelant le contrat de service avec Symbiose Marketing de 25 heures par semaine;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué une restructuration des employés administratifs changeant ainsi les ressources internes disponibles au sein de l'administration ;

ATTENDU QUE Symbiose Marketing a offert une révision de son entente de service pour 2022;

ATTENDU QUE la municipalité, en collaboration avec Symbiose Marketing, ont réévalué la charge de travail assumée par cette dernière de sorte à redistribuer certaines tâches afin de diminuer les heures prévues au contrat de service sans diminuer les activités et événements offerts à la population ;

Il est proposé par le conseiller Peter McHarg
Et appuyé par le conseiller Caroline Paul

ET RÉSOLU d'accepter la révision de l'offre de services pour l'année 2022 de Symbiose Marketing afin de modifier le contrat de service en vigueur à 12 heures par semaine, tel que proposé en date du 22 mars 2022.

Adoptée

11.4 Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec (CMQ) portant sur la transmission des rapports financiers

RÉS. : 2022-083

ATTENDU le mandat de la Commission municipale du Québec de procéder à des rapports d'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers au sein de plusieurs municipalités du Québec ;

adopted as presented.

Adopted

11.2 Road and Parks Maintenance Worker - Daily Seasonal Position

RES. : 2022-081

WHEREAS the call for applications published on March 21st, 2022 to fill three (3) positions of road and park maintenance worker

WHEREAS the review of the applications submitted and the interviews of the selected candidates;

WHEREAS only 2 of the 3 positions were filled;

It is proposed by Michael Crook
Seconded by Councillor Peter McHarg

AND RESOLVED to hire Mr. Allen McGoven, Ms Sydney Crawford for the positions of road and park maintenance workers, according to the terms and conditions established in their respective employment contracts, as presented.

The Director General is authorized to sign for and in the name of the Municipality the employment contract.

Adopted

11.3 Revision of the service offering 2022 – Symbiose marketing

RES. : 2022-082

WHEREAS Resolution 2022-05 renewing the service contract with Symbiose Marketing for 25 hours per week;

WHEREAS the Municipality has restructured its administrative employees, thus changing the internal resources available within the administration;

WHEREAS Symbiose Marketing has offered a revision of its service agreement for 2022;

WHEREAS the Municipality, in collaboration with Symbiose Marketing, have re-evaluated the workload assumed by the latter so as to redistribute certain tasks in order to reduce the hours provided for in the service contract without reducing the activities and events offered to the population;

It is proposed by Councillor Peter McHarg
Seconded by Councillor Caroline Paul

AND RESOLVED to accept the revised service offer for the year 2022 from Symbiose Marketing to amend the current service contract to 12 hours per week as proposed dated March 22nd, 2022.

Adopted

11.4 Tabling of the Commission municipale du Québec (CMQ) compliance audit report on the transmission of financial reports

RES. : 2022-083

WHEREAS the mandate of the Commission municipale du Québec to conduct conformity audit reports on the transmission of financial reports within

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ayer's Cliff a été choisie par la Commission municipale afin de faire partie de ce processus d'audit de conformité ;

ATTENDU que les élus ont pris connaissance de la version finale du rapport d'audit contenant les résultats des travaux ainsi qu'une recommandation ;

Il est proposé par le conseiller Michael Crook
Et appuyé par la conseillère Nancy Vanasse

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport d'audit de la Commission municipale du Québec portant sur la transmission des rapports financiers.

Adoptée

11.5 Mandat – Bilan d'économie d'eau potable 2021

RÉS. : 2022-084

ATTENDU QU'un bilan d'économie d'eau potable doit être déposé pour l'année 2021;

ATTENDU QUE ce bilan permet de dresser le portrait des infrastructures d'eau des municipalités québécoises et d'évaluer les besoins d'investissement s'y rattachant afin d'assurer la pérennité des infrastructures d'eau.

ATTENDU QUE la résolution 2021-132 accordant le mandat à la compagnie Helios pour effectuer les bilans pour les années 2018, 2019 et 2020;

ATTENDU qu'une proposition de services professionnels pour la rédaction du bilan d'économie d'eau potable pour l'année 2021 a été déposée par Helios selon les mêmes tarifs que ceux chargés pour les bilans des années 2018, 2019 et 2020;

Il est proposé par la conseillère France Coulombe
Et appuyé par le conseiller Patrick Proulx

D'ACCORDER le mandat à Helios afin d'effectuer un bilan d'économie d'eau potable pour l'année 2022 pour un coût estimé de 65 \$/h x 6 heures = 390 \$ plus kilométrage à partir de Sherbrooke, si déplacement nécessaire.

Adoptée

11.6 Addenda – Contrat station pompage no.9

RÉS. : 2022-085

ATTENDU la résolution 2022-057 accordant le contrat visant le remplacement des pompes et du panneau de contrôle de la station de pompage no.9 située sur le chemin Round-Bay à *Les Pompes R. Fontaine* ;

ATTENDU l'addenda proposé visant l'ajout de la télémétrie au panneau de contrôle pour un montant de 15 950\$, avant taxes;

Il est proposé par le conseiller Michael Crook
Appuyé par le conseiller Peter McHarg

ET RÉSOLU d'accepter l'addenda proposé par *Les Pompes R. Fontaine* visant l'intégration de la télémétrie au panneau de contrôle pour un montant additionnel estimé de 15 950\$, avant taxes.

Adopté

several municipalities in Québec;

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff was chosen by the Commission municipale to be part of this conformity audit process;

WHEREAS the elected officials have read the final version of the audit report containing the results of the work as well as a recommendation;

It is proposed by Councillor Michael Crook
Seconded by Councillor Nancy Vanasse

AND RESOLVED THAT Town Council acknowledges the submission of the Commission municipale du Québec audit report on the transmission of financial reports.

Adopted

11.5 Mandate – Drinking water savings report 2021

RES. : 2022-084

WHEREAS a drinking water saving report is due for the year 2021;

WHEREAS this report provides a portrait of the water infrastructure of Quebec municipalities and assesses the related investment needs in order to ensure the sustainability of water infrastructure;

WHEREAS the resolution 2021-132 granting the mandate to the company Helios to carry out the reports for the years 2018, 2019 and 2020;

WHEREAS a proposal for professional services for the preparation of the drinking water savings report for the year 2021 has been submitted by Helios at the same rates as those charged for the reports for the years 2018, 2019 and 2020;

It is moved by the Councillor France Coulombe
Seconded by the Councillor Patrick Proulx

TO GRANT the mandate to Helios to carry out a drinking water saving report for the year 2022 for a approximative cost of \$65/hr x 6 hours = 390 \$ plus mileage from Sherbrooke, if necessary.

Adopted

11.6 Addendum – Pumping station no.9 contract

RES. : 2022-085

WHEREAS resolution 2022-057 awarding the contract for the replacement of the pumps and the control panel of the pumping station no.9 located on Round-Bay road to *Les Pompes R. Fontaine* ;

WHEREAS the proposed addendum for the addition of telemetry to the control panel for an amount of \$15,950, before taxes;

It is moved by the Councillor Michael Crook
Seconded by the Councillor Peter McHarg

AND RESOLVED to accept the addendum proposed by *Les Pompes R. Fontaine* for the integration of telemetry to the control panel for an additional estimated amount of \$15,950, before taxes.

Adopted

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

12. LOISIRS, CULTURE, BÉNÉVOLES

12.1 Renouveau - Adhésion 2022-2023 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

RÉS. : 2022-086

ATTENDU QUE l'adhésion au Conseil Sport Loisirs de l'Estrie arrive à échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie de plusieurs avantages en adhérant à cet organisme;

Il est proposé par le conseiller Peter McHarg
Appuyé par la conseillère Nancy Vanasse

ET RÉSOLU de renouveler l'entente avec Conseil Sport Loisirs de l'Estrie au montant de 100\$ pour l'année 2022.

Adoptée

12.2 Bibliothèque - Frais d'adhésion au réseau Biblio

RÉS. : 2022-087

ATTENDU QUE jusqu'en 2020, la municipalité versait une somme d'environ 10 000\$ à la bibliothèque à titre de fond de roulement afin d'effectuer principalement l'achat de livres ;

ATTENDU QUE la bibliothèque a adhéré en 2020 au réseau Biblio afin de réduire leur achat de livres requis ;

ATTENDU QUE la municipalité a assumé la totalité des frais d'adhésion au réseau Biblio pour l'année 2020 et une partie des frais d'adhésion pour l'année 2021, conformément à la résolution 2020-190 ;

ATTENDU QU'il est maintenant temps de renouveler l'adhésion au réseau Biblio pour l'année 2022, laquelle constitue la contribution de la municipalité pour l'année en cours ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Paul
Appuyé par la conseillère France Coulombe

ET RÉSOLU de payer l'abonnement de la bibliothèque au réseau Biblio pour l'année 2022 pour un coût total de 4 672,85\$, avant taxes, à partir du poste budgétaire 02-702-30-970, tel que prévu au budget.

Adoptée

12.3 Descentes à bateau à la plage pour les résidents en 2022

RÉS. : 2022-088

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ayer's Cliff veut encourager les résidents à utiliser le terrain appartenant à la Régie du Parc Régional Massawippi donnant accès au lac Massawippi;

Il est proposé par le conseiller Patrick Proulx
Appuyé par le conseiller Michael Crook

QU'à l'achat de chaque vignette pour embarcation motorisée, une descente gratuite pour la rampe de mise de l'eau à la Plage Massawippi soit remise au résident d'Ayer's Cliff;

QUE la Municipalité rembourse au Parc régional Massawippi

12. LEISURE, CULTURE, VOLUNTEERS

12.1 Renewal - Membership 2022-2023 to Conseil Sport Loisir de l'Estrie

RES. : 2022-086

WHEREAS the membership to the Conseil Sport Loisirs de l'Estrie is expiring;

WHEREAS the Municipality benefits from several advantages by being a member of this organization;

It is proposed by Councillor Peter McHarg
Seconded by Councillor Nancy Vanasse

AND RESOLVED to renew the agreement with Conseil Sport Loisirs de l'Estrie in the amount of \$100 for the year 2022.

Adopted

12.2 Library – Membership fees for the library network (réseau Biblio)

RES. : 2022-087

WHEREAS until 2020, the Municipality paid an amount of approximately \$10,000 to the library as a working capital fund in order to mainly purchase books;

WHEREAS the library joined the Biblio network in 2020 in order to reduce their purchase of required books

WHEREAS, the Municipality has assumed the entire membership fee for the Biblio Network for the year 2020 and a portion of the membership fee for the year 2021, in accordance with Resolution 2020-190;

WHEREAS it is now time to renew the Biblio Network membership for the year 2022, which constitutes the Municipality's contribution for the current year;

It is proposed by Councillor Caroline Paul
Seconded by Councillor France Coulombe

AND RESOLVED to pay the library's subscription to the Biblio network for the year 2022 for a total cost of \$4,672.85, before taxes, from budget item 02-702-30-970, as budgeted.

Adopted

12.3 Boat launch at the beach for residents in 2022

RES. : 2022-088

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff wants to encourage residents to use the land belonging to the Régie du Parc Régional Massawippi providing access to Lake Massawippi;

It is proposed by Councillor Patrick Proulx
Seconded by Councillor Michael Crook

THAT with the purchase of each sticker for a motorized boat, a free boat launch at Massawippi Beach be given to the residents of Ayer's Cliff;

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

les frais pour les laissez-passer émis par la Municipalité pour les descentes gratuites des résidents d'Ayer's Cliff.

Adoptée

12.4 Prix Hommage Aînés

L'appel de candidatures pour l'édition 2022 des Prix Hommage Aînés a débuté. Ils sont organisés par le gouvernement du Québec, dans le but de souligner la contribution exceptionnelle d'une personne aînée de chaque région.

Toutes personnes intéressées à soumettre une candidature sont invités à se procurer le formulaire prévu à cette fin auprès de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie.

13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

Aucun sujet.

14. VOIES PUBLIQUES ET CIRCULATION

Aucun sujet.

15. ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE DE MILIEU

15.1 Adoption du Règlement no 2022-06 modifiant le règlement concernant l'utilisation de l'eau potable no. 2012-06

RÉS. : 2022-089

ATTENDU QUE la municipalité d'Ayer's Cliff a le pouvoir, en vertu de la Loi, de modifier son règlement concernant l'utilisation de l'eau potable;

ATTENDU QU'il est exigé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de mettre à jour le règlement sur l'utilisation de l'eau potable;

ATTENDU QU'un avis de motion et de présentation de ce règlement a été régulièrement donné;

Il est proposé par la conseillère Caroline Paul
Appuyé par la conseillère Nancy Vanasse

QUE le règlement portant le numéro 2022-05 concernant la modification du règlement no. 2012-06 concernant l'utilisation de l'eau potable soit adopté, tel que présenté.

Adoptée

15.2 Désignation de personnes en vertu de l'entente conclue entre la municipalité et la MRC Memphrémagog concernant la gestion des cours d'eau;

RÉS. : 2022-090

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la MRC de Memphrémagog ont conclu, en novembre 2006, une entente intermunicipale portant sur la gestion des cours d'eau municipaux conformément à la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE cette entente réfère à une ou des personnes désignées par la Municipalité conformément à l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit désigner une

THAT the Municipality reimburses *Régie du Parc Régional Massawippi* for the costs of the pass issued by the Municipality for the free boat launch for residents of Ayer's Cliff.

Adopted

12.4 Elder Tribute Award

The call for nominations for the 2022 edition of the Senior Tribute Award has begun. These awards are organized by the Quebec government to recognize the exceptional contribution of a senior in each region.

Anyone interested in submitting a nomination is invited to obtain the form provided for this purpose from the Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie.

13. ECONOMIC, COMMUNITY AND TOURISM DEVELOPMENT

No subject.

14. PUBLIC ROADS AND TRAFFIC

No subject.

15. ENVIRONMENT, ENVIRONMENTAL HYGIENE

15.1 Adoption of By-Law no. 2022-06 amending by-law no. 2012-06 concerning the use of drinking water

RES. : 2022-089

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff has the power to amend its by-law concerning the use of drinking water;

WHEREAS it is required by the Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation to update the by-law concerning the use of drinking water;

WHEREAS a notice of motion and presentation of this by-law has been regularly given;

It is proposed by Councillor Caroline Paul
Seconded by Councillor Nancy Vanasse

THAT By-law No. 2022-05 to amend By-law No. 2012-06 concerning the use of drinking water be adopted, as presented.

Adopted

15.2 Designation of persons under the agreement between the municipality and the Memphremagog RCM concerning the management of waterways;

RES. : 2022-090

WHEREAS the Municipality and the MRC of Memphremagog have concluded, in November 2006, an intermunicipal agreement on the management of municipal waterways in accordance with the *Loi sur les compétences municipales*;

WHEREAS this agreement refers to a person or persons designated by the Municipality in accordance with Article 108 of the *Loi sur les compétences municipales*;

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

personne pour qu'elle agisse pour la MRC de Memphremagog à l'égard des cours d'eau sillonnant le territoire de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère France Coulombe
Appuyé par le conseiller Michael Crook

DE NOMMER l'inspecteur(rice) en bâtiment et en environnement de la municipalité d'Ayer's Cliff comme personne désignée au niveau local pour la gestion des cours d'eau, conformément à l'entente intermunicipale conclue avec la MRC de Memphremagog et à l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales*;

QUE la résolution 2006-259 portant sur le même objet soit abrogée.

Adoptée

16. URBANISME

16.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 8 mars 2022
16.2

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la réunion tenue le 8 mars 2022.

16.1.1 Matricules 1904-52-7624 et 1904-51-8191, lots 4 665 142 et 4664 929, 1087, 1095 et 1097 rue Main, Zone COM-3, demande validation architecturale afin d'implanter un agrandissement qui liera le bâtiment du 1087 rue Main et le bâtiment du 1095-1097 rue Main

REPORTÉ

16.2 Amendements aux règlements d'urbanisme

16.2.1 Adoption du règlement no 2022-05 amendant le règlement 2009-09 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

RÉS. : 2022-091

ATTENDU QUE la municipalité de Ayer's Cliff est régie par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1);

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité d'Ayer's Cliff a le pouvoir, en vertu des articles 145.15 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, d'amender son règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE la municipalité désire assujettir la délivrance d'un permis ou d'un certificat relatif à une intervention dans les pentes fortes (15% à moins de 30%) à l'approbation préalable, par le conseil municipal, des plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale en concordance avec le règlement de contrôle intérimaire 16-21 de la Municipalité régionale de comté de Memphremagog;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'un premier projet de règlement a été simultanément présenté et adopté lors de la séance ordinaire du 7 mars 2022;

ATTENDU QU' une assemblée publique de consultation a eu lieu le 24 mars 2022;

ATTENDU QU' une consultation écrite complémentaire à

WHEREAS the Municipality must designate a person to act on behalf of the Memphremagog RCM with regard to the watercourses that cross the territory of the Municipality;

It is proposed by Councillor France Coulombe
Seconded by Councillor Michael Crook

THAT Environment Inspector of the Municipality of Ayer's Cliff be appointed as the designated person at the local level for the management of waterways, in accordance with the intermunicipal agreement with the Memphremagog RCM and section 108 of the *Loi sur les compétences municipales*;

THAT resolution 2006-259 on the same subject be repealed.

Adopted

16. URBAN PLANNING

16.1 Tabling of the CCU minutes held on March 8th 2022

All Council members received a copy of the minutes of the meeting on March 8th, 2022.

16.1.1 Registration numbers 1904-52-7624 and 1904-51-8191, lots: 4 665 142 and 4664 929, 1087, 1095 and 1097 Main Street, Zone COM-3, request for architectural validation for an addition that will link the building at 1087 Main Street and the building at 1095-1097 Main Street.

POSTPONED

16.2 Amendments to the town planning regulations

16.2.1 Adoption of By-law no. 2022-05 amending by-law 2009-09 concerning site Planning and Architectural Integration programs (PIIA)

RES. : 2022-091

WHEREAS the Municipality of Ayer's Cliff is governed by the Code municipal du Québec (RLRQ, chapter C-27.1) and the Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapter A-19.1) ;

WHEREAS the municipal Council of the Municipality of Ayer's Cliff has the power, by virtue of sections 145.15 and following of the Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, to amend its by-law on site Planning and Architectural Integration programs;

WHEREAS the Municipality wishes to subject the issuance of a permit or certificate relating to an intervention on steep slopes (15% to less than 30%) to the prior approval, by the municipal Council, of the site Planning and Architectural Integration plans in accordance with the interim control bylaw 16-21 of the Regional County Municipality of Memphremagog;

WHEREAS a notice of motion was given in accordance with the Loi sur l'aménagement et l'urbanisme and a first draft of the bylaw was simultaneously presented and adopted at the regular meeting of March 7th, 2022 ;

WHEREAS a public consultation meeting was held on March 24th, 2022 ;

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du
directeur général

l'assemblée publique a eu lieu entre le 10 mars 2022 et le 28 mars 2022 afin de permettre aux citoyens qui ne pouvaient pas se déplacer ou se rassembler de s'exprimer sur le sujet;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient pas de dispositions qui pourront faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2);

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement sera soumis à l'examen de sa conformité aux objectifs du schéma de la MRC de Memphrémagog

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par la conseillère France Coulombe
Appuyé par la conseillère Nancy Vanasse

ET RÉSOLU QUE le règlement de ce conseil portant le numéro 2022-05 modifiant le règlement 2009-09, afin d'y inclure le PIIA-8 visant les secteurs ou zones dont la pente se trouve entre 15% et moins de 30%, soit adopté.

Adoptée

16.2.2 Avis de motion – Projet de règlement no 2022-07 modifiant le règlement de permis et certificats no. 2009-07

La conseillère France Coulombe donne un avis de motion et présente le projet de règlement no 2022-07 modifiant le règlement 2009-07 concernant les permis et certificats, pour adoption lors d'une prochaine séance.

Les membres du conseil ont reçu le projet de règlement.

16.3 Dépôt du rapport des permis et certificats – mars 2022

Le rapport des permis et certificats du mois de mars 2022 est déposé lors de cette rencontre.

17. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

18. VARIA

La liste suivante de questions/réponses, représente un résumé des interactions intervenues lors de l'assemblée publique et ne sont pas une représentation textuelle des échanges. Les réponses détaillées aux questions se trouvent dans l'enregistrement de la séance sur le site internet de la Municipalité, dans la section *Permis et Administration*, sous l'onglet *Procès verbaux & Ordres du jour*.

Q1 : Où est la station de pompage numéro 9?

R1 : Elle est située sur le chemin Round Bay, plus précisément à proximité du 3141, chemin de Round Bay.

Q2 : Est-ce que les bandes riveraines seront inspectées en bateau?

R2 : Nous ne pouvons pas nous prononcer quant aux techniques que l'inspectrice en environnement prévoit utiliser,

WHEREAS a written consultation complementary to the public meeting was held between March 10th, 2022 and March 28th, 2022 in order to allow citizens who could not travel or gather to express themselves on the subject ;

WHEREAS this by-law does not contain provisions that may be the object of a request from interested persons to submit a by-law containing them for their approval in accordance with the Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapter E-2.2) ;

WHEREAS in accordance with the Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, the bylaw will be submitted for examination of its conformity with the objectives of the Memphremagog RCM's schema;

THEREFORE ;

It is proposed by Councillor France Coulombe
Seconded by Councillor Nancy Vanasse

AND RESOLVED THAT By-Law 2022-05 amending By-Law 2009-09 to include PIIA-8 for sectors or zones with a slope between 15% and less than 30% be adopted.

Adopted

16.2.2 Notice of motion – Draft By-law 2022-07 amending the Permits and Certificates By-law no. 2009-07

Councillor France Coulombe gives notice of motion and presents draft By-law No. 2022-07 amending By-law 2009-07 concerning permits and certificates, for adoption at a future meeting.

The members of Council have received the draft by-law.

16.3 Tabling of the Permit and Certificate report – March 2022

The March 2022 Permit and Certificate report is tabled at this meeting.

17. NEW BUSINESS

No subject.

18. VARIA

The following list of questions and answers represents a summary of the interactions that took place at the public meeting and are not a verbatim representation of the exchanges. Detailed answers to the questions can be found in the recording of the meeting on the Municipality's website, in the *Permits and Administration* section, under the *Minutes & Agendas* tab.

Q1: Where is pumping station number 9?

A1: It is located on Round Bay Road near 3141 Round Bay Road.

Q2: Will the shoreline be inspected by boat?

A2: We cannot comment on the techniques the environmental inspector plans to use, but it is an option.

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 avril 2022

mais c'est une option. Ce qui est certain est qu'elle est en droit de se déplacer sur les terrains directement. Tous les outils seront mis à sa disposition pour effectuer un travail complet.

Q3 : Est-ce que les modifications au règlement de permis et certificat sera également applicable aux permis en cours.

R3 : Nous devons effectuer des vérifications afin de répondre à cette question. Un suivi sera effectué à la prochaine séance ordinaire du conseil.

Q4 : Les travaux de déplacement des infrastructures effectués par le Ripplecove seront-ils supervisés par un ingénieur ?

R4 : Si les travaux ont lieu, oui. Ce sera prévu à l'entente.

Q5 : Pourquoi la rue Scott n'a pas le rond de virage obligatoire requis par la réglementation pour toute rue publique ?

R5 : Il est difficile de se prononcer sur des décisions passées sur lesquels le conseil n'a pas de pouvoir. Ça n'a pas été un problème pendant de nombreuses années, mais maintenant le nouveau propriétaire n'accepte plus que les véhicules utilisent sont entrée pour se retourner. Nous vérifierons les possibilités qui s'offre à nous.

Q6 : Au sujet du Ripplecove, lors des constructions du condo-hôtel, il y a eu abattage d'arbres illégale et destruction de la végétation, lesquels devaient être remplacés. Qu'est-ce qui arrive avec ça car ça n'a toujours pas été corrigé ?

R6 : Il faut d'abord que les travaux soient terminés. Nous vérifierons ensuite la conformité.

Q7 : (Suivi de la question 6) Difficile de comprendre que l'on attende plusieurs années pour corriger une situation qui n'aurait jamais dû survenir.

R7 : Les travaux doivent être complétés avant que les correctifs soient effectués. Une fois le permis à échéance ou les travaux complétés, l'inspectrice vérifiera la conformité et prendre les actions adéquates.

Q8 : Concernant la location des villas construites qui seront vendus à des individus, est-ce que la location à court terme y sera autorisée ?

R8 : La location à court terme sera prochainement discutée par le conseil afin de spécifier les zones interdites, autrement la réglementation provinciale s'appliquera au courant de l'année 2023 et viendra autoriser la location à court terme sur tout le territoire.

À noter que nous annoncerons prochainement une formule de type café avec le conseil visant à discuter avec les citoyens.

19. AJOURNEMENT – CLÔTURE

RÉS. : 2022-092

Il est proposé par le conseiller Patrick Proulx

QUE la réunion soit levée à 20 h 45.

Adoptée

Abelle L'Écuyer-Legault
Directrice générale/General Director

What is certain is that she has the right to go on the land directly. All the tools will be made available to her to do a complete job.

Q3: Will the modifications to the Permit and Certificate by-law also be applicable to the current permits?

A3: We will have to do some verifications to answer this question. A follow-up will be done at the next regular Council meeting.

Q4: Will the infrastructure relocation work done by the Ripplecove be supervised by an Engineer?

A4: If the work takes place, yes. This will be part of the agreement.

Q5: Why does Scott Street not have the mandatory turnaround required by regulation for any public street?

A5: It is difficult to comment on past decisions over which Council has no authority. This has not been a problem for many years, but now the new owner is not allowing vehicles to use the driveway to turn around. We will check into the possibilities.

Q6: Regarding the Ripplecove, during the construction of the condo hotel, there was illegal tree cutting and destruction of vegetation, which had to be replaced. What is happening with this because it still hasn't been corrected?

A6: First the work must be completed. Then we will check for compliance.

Q7: (Follow-up to question 6) Hard to understand waiting several years to correct a situation that should never have happened.

A7: The work must be completed before the corrections can be made. Once the permit expires or the work is completed, the Inspector will verify compliance and take the appropriate action.

Q8: Concerning the rental of the built villas that will be sold to individuals, will short term rental be allowed?

A8: Short-term rentals will soon be discussed by the Council in order to specify the prohibited zones, otherwise the provincial regulation will apply during the year 2023 and will authorize short-term rentals on the whole territory.

Please note that we will soon be announcing a café-type format with Council to discuss with citizens.

19. ADJOURNMENT - CLOSING

RES. : 2022-092

It is moved by Councillor Patrick Proulx

THAT the meeting be declared closed at 8:45 p.m.

Adopted

Simon Roy

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF**

Séance ordinaire du 4 avril 2022

Initiales du maire

Initiales du directeur général

	Maire/Mayor